

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 01-455-1934 portant promulgation de la convention de commerce signée à Berne le 29 mars 1934 entre la France et la Suisse.

n° 01-455-1934

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
16 octobre 1934

Numéro JO
n° 455 du 31/10/1934

Date du numéro
31 octobre 1934

VISAS

Vul'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vul'arrêté du 1er octobre 1914, réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires

Vule décret du 10 août 1934, portant promulgation de la convention de commerce signée à Berne le 29 mars 1934 entre la France et la Suisse, inséré au Journal officiel de la République française des 13 et 14 août 1934

Vula dépêche du Ministre des colonies n° 1055, du 16 août 1934,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué à la Côte française des Somalis le décret du 10 août 1934 susvisé, portant promulgation de la convention de commerce signée à Berne le 29 mars 1934 entre la France et la Suisse. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

M. De COPPET.